

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202509-086

Du 2 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Ribes, sous la présidence de Monsieur DEYDIER BASTIDE Jean-Marc, pour le Président décédé le 1^{er} vice-président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, CHASTAGNIER Geneviève, PLANET Olivier, ROUSTANG Yves, AUZAS Vincent, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, BOISSIN Eric, MOZZATTI Albert, GALLET Françoise, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, ROMEDENNE Séverine, BALAZUC Christian, AUDIBERT François, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, PRANDI Patrice, CHENOT Lorraine, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de LACOUR Gladie), PRANDI Patrice (pouvoir de BELVA Nathalie).

Ont participé : ALLANO Marie Claude

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 39

Pouvoir : 2

Date de la convocation 25 août 2025

A été élu secrétaire : DUCROS Loïc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Suite à la délibération n° C-202509-085 du 2 septembre 2025, fixant le nombre des vice-présidents, le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection des 8 vice-présidents.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **1er vice-Président**.

Se sont portés candidats :

- DEYDIER BASTIDE Jean Marc

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	7
○ Nombre de suffrages exprimés :	34
○ Majorité absolue :	18

Ont obtenu :

- DEYDIER BASTIDE Jean Marc 34 voix

Monsieur **DEYDIER BASTIDE Jean Marc**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **2ème vice-Président**.

Se sont portés candidats :

- CHABANE Francis

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	3
○ Nombre de suffrages exprimés :	38
○ Majorité absolue :	20

Ont obtenu :

- CHABANE Francis 38 voix

Monsieur **CHABANE Francis**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **3^{ème} vice-Président**.
Se sont portés candidats :

- MANFREDI VIELFAURE Pascale

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	13
○ Nombre de suffrages exprimés :	28
○ Majorité absolue :	15

Ont obtenu :

- MANFREDI VIELFAURE Pascale 28 voix

Madame **MANFREDI VIELFAURE Pascale**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **4^{ème} vice-Président**.
Se sont portés candidats :

- COULANGE François

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	5
○ Nombre de suffrages exprimés :	36
○ Majorité absolue :	19

Ont obtenu :

- COULANGE François 36 voix

Monsieur **COULANGE François**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 4^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **5^{ème} vice-Président**.
Se sont portés candidats :

- PARMENTIER Luc

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	2
○ Nombre de suffrages exprimés :	39
○ Majorité absolue :	20

Ont obtenu :

- PARMENTIER Luc 39 voix

Monsieur **PARMENTIER Luc**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **6^{ème} vice-Président**.
Se sont portés candidats :

- WALDSCHMIDT Pascal

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

○ Inscrits :	41
○ Votants :	41
○ Blancs et nuls :	10
○ Nombre de suffrages exprimés :	31

- Majorité absolue :

Ont obtenu :

- LASTELLA Carole 1 voix
- WALDSCHMIDT Pascal 30 voix

Monsieur **WALDSCHMIDT Pascal**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **7^{ème} vice-Président**.
Se sont portés candidats :

- BOISSIN Eric
- PIC Gabriel

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits : 41
- Votants : 41
- Blancs et nuls : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 38
- Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

- BOISSIN Eric 17 voix
- PIC Gabriel 21 voix

Monsieur **PIC Gabriel**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du **8^{ème} vice-Président**.
Se sont portés candidats :

- BERRES Thierry

1^{er} tour de scrutin

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret :

Le dépouillement du vote à l'issue du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- Inscrits : 41
- Votants : 41
- Blancs et nuls : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 35
- Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

- BERRES Thierry
- L'HERMINIER Raoul

34 voix

1 voix

Monsieur **BERRES Thierry**, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 8ème Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Philippe GONTIER

Président

Loïc DUCROS

Secrétaire de séance

